

Vous souhaitez :

- après sept ans, percevoir éventuellement un coupon brut unique à l'échéance finale,
- avoir droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) à l'échéance finale, sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant (par ex. faillite)
- le service d'un agent bancaire ?

Dans ce cas, optinote prestige est une formule de placement qui pourrait peut-être vous convenir !

Cette offre est valable du 18 décembre 2013 au 28 février 2014 (sous réserve d'une éventuelle clôture anticipée). Rendez-vous donc sans plus tarder chez votre agent bancaire AXA. Il veille toujours à ce que vous profitiez de la meilleure offre.

Ce document a été créé et distribué par AXA Bank Europe sa uniquement à des fins publicitaire. Il ne donne aucun conseil et ne comporte aucune recommandation pour les investissements. Il ne répond dès lors pas aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche concernant les investissements et n'est soumis à aucune interdiction liée à l'exécution d'opérations de placement précédant la diffusion de la recherche en matière d'investissements.

7.06.4609 - 1213 - E.R.: Olivier Lamarque, AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain 25 - 1170 Bruxelles

placements

je veux choyer mon épargne /
j'investis dans le luxe

**optinote prestige
AXA Belgium Finance (NL)**

À l'échéance finale, le 8 mars 2021,
■ droit au remboursement de 100%
du capital investi (avant frais), sauf en cas de
défaut de l'émetteur et/ou du garant (par ex. faillite).

■ perspective d'un coupon brut unique
lié à l'évolution du fonds sous-jacent.

Période de souscription du 18 décembre 2013
au 28 février 2014 inclus

Pour procurer à votre portefeuille de placement une certaine diversification, vous envisagez peut-être d'investir dans un thème qui fleure bon la classe, voire le prestige, comme le secteur des produits de luxe et des marques. Mais vous souhaitez aussi protéger votre capital...

AXA voit les choses autrement

et propose optinote prestige - AXA Belgium Finance (NL).

Cet instrument de dette structuré, désigné ci-après optinote prestige, est émis par AXA Belgium Finance (NL) bv dans le cadre du Notes Issuance Programme. Il est garanti et distribué AXA Bank Europe sa.

En investissant dans optinote prestige, vous n'investissez pas directement dans un fonds, mais vous avez droit à une part du potentiel de croissance d'un fonds qui investit d'une manière diversifiée dans un secteur spécifique, en l'occurrence celui des produits de luxe.

Après sept ans, à l'échéance finale, c'est-à-dire le 08 mars 2021, vous avez la perspective de percevoir un coupon brut unique lié à l'évolution moyenne du fonds sous-jacent, Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR. Ce fonds est composé et géré par le gestionnaire de fonds Credit Suisse Fund Management S.A..

Le calcul de l'éventuel coupon brut unique est expliqué à la page 2 de cette brochure et illustré au moyen de quatre exemples en pages 5 et 6. Vous trouverez des compléments d'information à propos de la composition et des performances du fonds sous-jacent en page 4.

En outre, à l'échéance finale, soit le 08 mars 2021, vous avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais), sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.

Optinote prestige peut s'avérer une alternative de placement intéressante si, en tant qu'investisseur, vous disposez de suffisamment de connaissances pour pouvoir, à la lumière de votre situation financière, évaluer les avantages et les risques inhérents à un placement dans cet instrument de dette. Concrètement, cela signifie que des notions telles que les taux d'intérêt, la composition et l'évolution du fonds sous-jacent, doivent vous être familières.

après sept ans, perspective d'un coupon brut unique lié à l'évolution du fonds sous-jacent

Si vous investissez dans optinote prestige, vous aurez droit, **à l'échéance finale**, c'est-à-dire le 8 mars 2021, à un coupon brut unique. Ce **coupon brut** est déterminé en fonction des **performances enregistrées par le fonds sous-jacent** au cours des sept prochaines années.

Le coupon brut unique, versé à l'échéance finale, équivaudra à **80% de la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent**, mesurée aux vingt-huit dates d'observation trimestrielle, et ce, toujours par rapport à la valeur de départ à la date d'observation initiale. Le fonctionnement d'optinote prestige est décrit en pages 5 et 6 au moyen de quatre exemples.

Un précompte mobilier est dû sur le coupon brut unique. Le taux de ce **précompte mobilier** est celui qui est en vigueur au moment du versement du coupon brut. À la date de départ de la période de souscription, c'est-à-dire le 18 décembre 2013, ce taux est de 25%. Ce précompte mobilier est libératoire et sujet à d'éventuelles modifications.

Si la moyenne arithmétique des performances du **fonds sous-jacent** aux dates d'observation consécutives **demeure stable ou évolue négativement** par rapport à la valeur de départ à la date d'observation initiale, **aucun coupon** ne sera versé à l'échéance. Dans ce cas, le rendement actuariel brut sera négatif, à savoir -0,42%, sur la base de max. 3% de frais de souscription.

et votre capital ?

Quelle que soit l'évolution – positive ou négative – du fonds sous-jacent, à l'échéance finale d'optinote prestige, c'est-à-dire le 8 mars 2021, vous aurez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais), sauf en cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

pourquoi investir dans des produits de luxe ?

La vente de produits de luxe est en vogue ces derniers temps. En raison de l'expansion rapide de la classe moyenne, notamment dans les pays émergents, la demande en produits de marque exclusifs, en produits cosmétiques, en bijoux, en maroquinerie, etc. progresse pratiquement dans le monde entier et s'accompagne dès lors d'une bonne répartition géographique des ventes.

Des noms bien implantés

Le secteur des produits de luxe est sous-tendu par une assise solide constituée de valeurs bien établies affichant un bilan sain. Ces entreprises génèrent d'importants flux de trésorerie et utilisent leur pouvoir de fixation des prix d'une manière mûrement réfléchi. Tant la vente que les bénéfices sont extrêmement bien diversifiés d'un point de vue géographique. Il s'agit également d'un secteur très protégé, dont le seuil d'accès est élevé, ce qui complique la pénétration par de nouvelles enseignes ou entreprises.

Les actions d'entreprises du secteur du luxe ont longtemps été caractérisées par leur sous-évaluation, laquelle commence toutefois à s'estomper progressivement, et il ne faut dès lors probablement plus s'attendre à des chiffres de croissance spectaculaires.

Un nouveau phénomène : les HENRY.

La croissance économique dans les pays émergents a accéléré l'avènement d'une classe moyenne. Cette classe moyenne, souvent surnommée HENRY (high earnings, not rich yet - revenus élevés, mais pas encore riches), aime voyager et consomme beaucoup. Ils recherchent de nouvelles destinations, apprécient la qualité et le luxe et achètent en connaissance de cause. Étant donné par ailleurs qu'il y a 10 fois plus d'HENRY que d'ultra-riches, leur comportement d'achat a des répercussions manifestement positives.

L'Asie du Sud-Est et l'Amérique connaissent la croissance la plus soutenue. Au Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite et Dubaï se positionnent comme des marchés attrayants pour les produits de luxe. En dépit des défis économiques en Europe, la croissance du secteur des produits de luxe se poursuit. Cette croissance prudente est en grande partie due au tourisme. Toutefois, sous l'effet de la dépréciation du yen, le secteur se replie au Japon, en dépit de la croissance de la consommation des produits de luxe dans ce pays. Enfin, l'Afrique connaît un taux de croissance soutenu, qui atteste du potentiel élevé de ce marché.

Il convient cependant d'observer avec attention les conséquences liées au ralentissement de la croissance de ce secteur en Chine. La consommation diminue et le marché stagne. L'accent y essentiellement mis sur le maintien du réseau des principales marques de luxe. Les dépenses pour les produits de luxe augmentent de manière plus soutenue en Amérique qu'en Chine. Aux États-Unis, le renforcement de la consommation est soutenu par le grand nombre d'ouvertures de magasins et par les achats effectués par les touristes chinois.

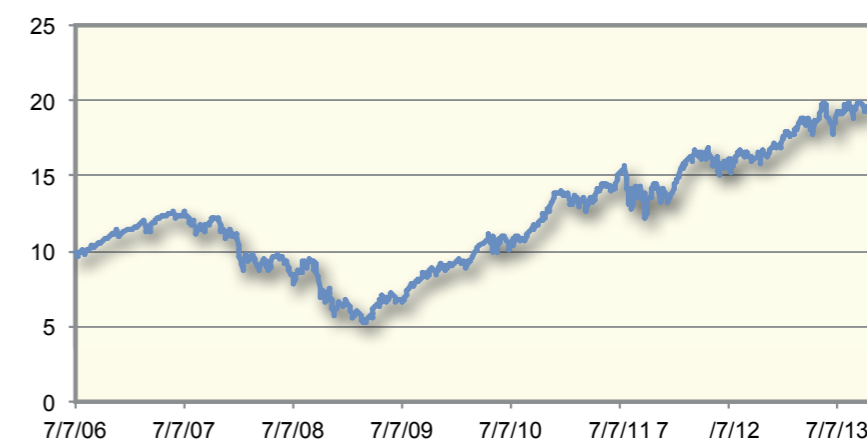
Source : Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige quarterly factsheet (28/06/2013) et Bain & Company 16/05/2013 et 28/10/2013.

Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR

Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR (ISIN LU0254360752, capitalisation), le fonds sous-jacent d'optinote prestige, est un fonds d'actions lancé le 7 juillet 2006 par Credit Suisse Fund Management S.A. Ce gestionnaire de fonds a confié la gestion de ce fonds à Marjorie Sonigo (depuis le 19 juin 2006) et à Patrick Kolb (depuis le 1er juillet 2009).

Le fonds sous-jacent est géré de manière active et recherche un rendement excédant celui de son indice de référence, à savoir MSCI World (NR) USD. Pour y parvenir, la composition du fonds s'écartera de celle de l'indice de référence. Par le biais de placements essentiellement en actions et en titres apparentés à des actions, le fonds sous-jacent sera proportionnellement davantage représenté dans le secteur du luxe.

Évolution de Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR du 07/07/2006 (constitution) au 29/11/2013



Bien que les résultats antérieurs donnent une idée de l'évolution du fonds, ils ne constituent cependant pas une garantie des performances futures.

Source : Bloomberg

Rendements annuels depuis la constitution (rendements annuels du 01/01 au 31/12)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Credit Suisse Equity (Lux) Global Prestige B EUR	-2,3%	-41,3%	40,3%	49,7%	0,4%	23,4%
Indice de référence⁽¹⁾	-1,7%	-37,6%	25,9%	19,5%	-2,4%	14,0%

(1) L'indice de référence du fonds est l'indice MSCI World (NR) USD.

Source : Credit Suisse Fund Management S.A., KIID Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR.

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Ils sont en effet conditionnés par la volatilité du fonds qui est soumis à des risques, tels que les cours des actions, les taux d'intérêt et le risque de crédit résultant de la dévalorisation éventuelle des titres dans lesquels le fonds investit.

Le fonctionnement d'optinote prestige en quelques exemples

Les exemples ci-dessous sont purement illustratifs et ont exclusivement pour but d'expliquer le calcul d'un coupon brut unique à l'échéance finale. Ils n'offrent par conséquent aucune garantie en termes de rendement réel et ne tiennent pas compte du précompte mobilier.

Le coupon brut unique étant en outre lié à la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent, mesurée aux vingt-huit dates d'observation trimestrielle, il se pourrait que vous ne profitiez pas pleinement d'une éventuelle augmentation du fonds sous-jacent.

scénario 1 : le fonds Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR n'enregistre que des performances négatives

Pendant la durée d'optinote prestige, le fonds sous-jacent évolue de manière négative. Il ne parvient à aucun moment, lors des vingt-huit dates intermédiaires d'observation trimestrielle, à dépasser sa valeur initiale du 7 mars 2014.

Année	Valeur aux dates d'observation trimestrielle				Évolution par rapport à la valeur initiale			
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
Valeur initiale	100							
Année 1	100	98	96	94	0,00%	-2,00%	-4,00%	-6,00%
Année 2	92	89	91	89	-8,00%	-11,00%	-9,00%	-11,00%
Année 3	87	85	83	81	-13,00%	-15,00%	-17,00%	-19,00%
Année 4	79	77	75	77	-21,00%	-23,00%	-25,00%	-23,00%
Année 5	79	81	83	85	-21,00%	-19,00%	-17,00%	-15,00%
Année 6	87	85	83	81	-13,00%	-15,00%	-17,00%	-19,00%
Année 7	79	77	75	73	-21,00%	-23,00%	-25,00%	-27,00%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux 28 dates d'observation trimestrielle					-15,68%			
Coupon brut unique					0,00%			
Rendement actuariel brut (y compris maximum 3% de frais, mais avant précompte mobilier)					-0,42%			

scénario 2 : le fonds Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR enregistre des performances neutres

Pendant la durée d'optinote prestige, le fonds sous-jacent évolue de manière neutre. La valeur aux vingt-huit dates d'observation trimestrielle fluctue et évolue de manière positive et négative, pour clôturer à certains moments en-dessous ou au-dessus de la valeur initiale du 7 mars 2014.

Année	Valeur aux dates d'observation trimestrielle				Évolution par rapport à la valeur initiale			
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
Valeur initiale	100							
Année 1	100	102	105	104	0,00%	2,00%	5,00%	4,00%
Année 2	102	99	97	94	2,00%	-1,00%	-3,00%	-6,00%
Année 3	97	99	101	104	-3,00%	-1,00%	1,00%	4,00%
Année 4	108	112	115	119	8,00%	12,00%	15,00%	19,00%
Année 5	123	127	132	137	23,00%	27,00%	32,00%	37,00%
Année 6	140	143	147	151	40,00%	43,00%	47,00%	51,00%
Année 7	148	150	154	159	48,00%	50,00%	54,00%	59,00%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux 28 dates d'observation trimestrielle					20,32%			
Coupon brut unique					16,26%			
Rendement actuariel brut (y compris maximum 3% de frais, mais avant précompte mobilier)					1,74%			

scénario 3 : le fonds Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR enregistre des performances positives

Pendant la durée d'optinote prestige, le fonds sous-jacent évolue de manière positive. Aux vingt-huit dates intermédiaires d'observation trimestrielle, les performances du fonds sont systématiquement supérieures à la valeur à la date initiale du 7 mars 2014.

Année	Valeur aux dates d'observation trimestrielle				Évolution par rapport à la valeur initiale			
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
Valeur initiale	100							
Année 1	100	103	105	106	0,00%	3,00%	5,00%	6,00%
Année 2	105	107	110	113	5,00%	7,00%	10,00%	13,00%
Année 3	116	120	124	128	16,00%	20,00%	24,00%	28,00%
Année 4	133	138	142	147	33,00%	38,00%	42,00%	47,00%
Année 5	151	156	161	166	51,00%	56,00%	61,00%	66,00%
Année 6	170	174	179	184	70,00%	74,00%	79,00%	84,00%
Année 7	182	187	193	198	82,00%	87,00%	93,00%	98,00%
Moyenne arithmétique des performances du fonds sous-jacent aux 28 dates d'observation trimestrielle					42,79%			
Coupon brut unique					34,23%			
Rendement actuariel brut (y compris maximum 3% de frais, mais avant précompte mobilier)					3,86%			

scénario 4 : indépendamment des performances du fonds sous-jacent, en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant

Si l'émetteur et/ou le garant, respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe sa, venai(en)t à faire défaut pendant la durée d'optinote prestige (en cas de faillite par ex.), il se pourrait qu'à l'échéance d'optinote prestige (le 7 mars 2021), aucun coupon unique ne soit versé et que vous courriez le risque de perdre tout ou partie de votre capital initialement investi.





risques

Tout placement dans optinote prestige est assorti d'avantages, mais aussi de risques. Si vous investissez dans optinote prestige, vous devez donc tenir compte :

- **d'un risque de rendement :** en acquérant cet instrument de dette structuré, vous exposez votre capital aux risques inhérents au fonds Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR sous-jacent. Si, par suite de ce risque, le fonds venait à évoluer de manière négative, vous ne recevriez à l'échéance finale que votre capital investi (avant frais), sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessous). Des performances faibles ou négatives successives signifient aussi qu'à la date d'échéance finale, votre rendement actuariel brut pourrait également être négatif et, dans le pire des cas, afficher -0,42% (y compris max. 3% de frais).
- **d'un risque de crédit :** si l'émetteur et/ou le garant d'optinote prestige (respectivement AXA Belgium Finance (NL) bv et AXA Bank Europe sa) étai(en)t défaillant(s), par exemple en cas de faillite, il se pourrait qu'en tant qu'investisseur, vous perdiez tout ou partie de votre capital. Cela vaut aussi pour l'éventuel coupon brut unique qui devrait être encore versé.
- **d'un risque de fluctuation du cours du titre.** Si vous vendez vos titres optinote prestige avant l'échéance finale, le prix de vente sera influencé à ce moment par divers facteurs, dont l'évolution générale des taux d'intérêt (en cas d'augmentation des taux du marché, ce prix sera inférieur), de la volatilité des marchés et de la santé financière de l'émetteur et du garant. En fonction de ces facteurs, il se peut que la valeur de rachat soit inférieure à la valeur d'achat nominale. Vous n'avez droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais) qu'à l'échéance finale, sous réserve du risque de crédit (voir ci-dessus).
- **d'un risque de liquidité :** ce titre de créance structuré n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe s.a. va proposer quotidiennement, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles, un prix de rachat. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance finale devra donc le faire à un prix de rachat qui pourrait être inférieur au capital investi (avant frais). Pour des compléments d'information, veuillez consulter la fiche technique, sous la rubrique « marché secondaire ».

Avant d'investir, il est conseillé aux investisseurs intéressés par optinote prestige de prendre connaissance :

- des Conditions définitives (Final Terms) du 3 décembre 2013 en anglais,
- du prospectus de base "AXA Belgium Finance (NL) bv and AXA Bank Europe SA Notes Issuance Programme,- EUR 2,000,000,000 -" en anglais, approuvé le 10 septembre 2013 par la FSMA, de tous les éventuels ajouts ultérieurs en anglais et du résumé de ces éventuels ajouts ultérieurs en français, et, en particulier, des facteurs de risque relatifs à l'émetteur, au garant, à l'instrument de dette structuré et au capital investi, et ce, conformément à leur situation financière et à leurs objectifs d'investissement.

Vous trouverez ces documents dans tous les points de vente d'AXA Banque Europe sa et sur www.axa.be, sous la rubrique « Épargne et Placements ».

fiche technique

Émetteur	AXA Belgium Finance (NL) bv, fondée aux Pays-Bas.
Garant	AXA Banque Europe s.a.
Rating du garant	S&P: A/A-1 avec perspective stable. Moody's : A2/P-1 avec perspective négative. Ratings au lundi 2 décembre 2013. Les ratings sont attribués par des agences de notation indépendantes. Veuillez noter que ces ratings sont revus à intervalles réguliers et peuvent être adaptés. AXA Bank Europe sa s'engage à publier tout changement majeur sur son site Internet. Pour connaître le rating du jour, veuillez consulter : https://www.axa.be/ab/FR/particuliers/epargne-placements/information-generale-placements/Pages/formules-de-placement.aspx
Code Isin	XS1003015127
Distributeur - Service financier	AXA Banque Europe s.a.
Agent de calcul	AXA Banque Europe s.a.
Période de souscription	Du 18 décembre 2013, 9h00 au 28 février 2014, 16h00 - clôture anticipée possible.
Date d'émission	7 mars 2014
Échéance	8 mars 2021
Devise	EUR
Valeur nominale	1.000 EUR par coupure
Montant de l'émission	Minimum 5 millions EUR et maximum 100 millions EUR
Prix d'émission	100%
Frais de souscription	À déterminer en concertation avec votre agent bancaire AXA, max. 3% à charge du souscripteur.
Autres commissions comprises dans le prix d'émission	AXA Bank Europe s.a. perçoit une rémunération annuelle de placement et/ou de structuration égale à maximum 2% du prix d'émission et qui est comprise dans ce prix d'émission de 100%.
Remboursement à l'échéance	Droit au remboursement de 100% du capital investi (avant frais), sauf en cas de défaut de l'émetteur et/ou du garant.
Date d'observation initiale	7 mars 2014
Dates d'observation trimestrielle	28/05/2014, 28/08/2014, 28/11/2014, 02/03/2015 28/05/2015, 28/08/2015, 30/11/2015, 29/02/2016 30/05/2016, 29/08/2016, 28/11/2016, 28/02/2017 29/05/2017, 28/08/2017, 28/11/2017, 28/02/2018 28/05/2018, 28/08/2018, 28/11/2018, 28/02/2019 28/05/2019, 28/08/2019, 28/11/2019, 28/02/2020 28/05/2020, 28/08/2020 30/11/2020, 01/03/2021
Fonds sous-jacent	Credit Suisse Equity Fund (Lux) Global Prestige B EUR (code Isin LU0254360752, capitalisation). Pour obtenir des compléments d'information à propos de ce fonds et de son évolution, veuillez consulter : https://amfunds.credit-suisse.com/lu/en/individual-investor/product/fund/cs-equity-fund-lux-global-prestige-b/LU0254360752/performance/
Valeur initiale	Cours de clôture du fonds sous-jacent à la date d'observation initiale, soit le 7 mars 2014.
Coupon brut unique	À l'échéance, l'investisseur a droit à un coupon brut unique, égal à 80% de la moyenne arithmétique de l'évolution du fonds sous-jacent, mesurée aux vingt-huit dates intermédiaires d'observation trimestrielle, et ce, toujours par rapport à la valeur initiale. Si la moyenne arithmétique de la valeur aux vingt-huit dates intermédiaires d'observation trimestrielle par rapport à la valeur constatée à la date d'observation initiale est restée stable ou a évolué négativement, aucun coupon ne sera versé et le rendement actuariel sera négatif.
Forme - Service financier	Titres au porteur (non livrables) inscrits sur un compte-titres - gratuit chez AXA Bank Europe s.a.
Marché secondaire	Cet instrument de dette structuré n'est pas coté sur un marché réglementé, mais AXA Bank Europe S.A. assure sa liquidité en agissant comme acheteur, sous réserve de conditions de marché exceptionnelles. L'investisseur qui souhaite vendre ses titres avant l'échéance, doit le faire au cours acheteur fixé par AXA Bank Europe s.a. (hors taxe sur les opérations de bourse et autres taxes), qui dépend des paramètres de marché du moment (voir « risque de fluctuation du prix du titre »). Cela pourrait conduire à un prix inférieur au prix d'émission. Ce cours acheteur comprend une marge de max. 1% dans des conditions de marché normales. Cette marge est la rétribution d'AXA Bank Europe s.a. Aucune commission n'est donc comptabilisée par AXA Bank Europe s.a.
Fiscalité	Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible de changements éventuels par la suite. En vertu de la législation actuelle, le régime fiscal pour les investisseurs privés soumis à l'impôt des personnes physiques en Belgique est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Un précompte mobilier est dû sur le coupon brut. Le tarif de ce précompte mobilier est à l'heure actuelle de 25%. Il est libératoire. • Taxe sur les opérations de bourse : 0% à la souscription et 0,09% (max. 650 euros) sur les opérations après la période de souscription (taux à la date de prise d'effet de la période de souscription). Les investisseurs soumis à un régime différent de celui de l'impôt belge des personnes physiques sont invités à s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.
Classe de risque	4 sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le risque le plus élevé. Le risque a été déterminé lors du lancement d'optinote prestige, sur la base des caractéristiques du produit. Vous trouverez plus d'informations à propos de cette classification sur www.axa.be . AXA Bank Europe s.a. s'engage à publier sur ce site toute modification du profil de risque.
Profil MiFID	Cette émission optinote s'adresse aux investisseurs présentant un profil de risque défensif ou supérieur (déterminé au moment de l'émission), pour autant, d'une part, que ce placement corresponde à leur horizon de placement (lié à l'échéance de l'instrument de dette structuré) et à leurs objectifs de placement et, d'autre part, qu'il dispose d'une connaissance et d'une expérience suffisantes à l'égard de ce type de produit.
Valeur de marché	Publiée trimestriellement sur www.axa.be à partir de la date de paiement.

